

POSTE ACADÉMIQUE TEMPS PLEIN EN COMMUNICATION NUMÉRIQUE

FACULTÉ DE LETTRES, TRADUCTION ET COMMUNICATION

Référence : 2019/A040

Date limite du dépôt des candidatures : 31/03/2019

Date d'entrée en fonction prévue le : 01/10/2019

Descriptif du poste

Le/La titulaire développera l'enseignement et la recherche en communication numérique dans un ou plusieurs des domaines suivants : méthodes de collecte et de visualisation de données en ligne, analyse de réseau, social listening, analyse des processus d'influence en ligne, big data marketing et méthodes statistiques pour l'étude de marché. Le/la titulaire devra être capable de proposer des réflexions sur des enjeux tels que l'intelligence artificielle, le ciblage comportemental et le respect de la vie privée, les possibilités et limites de l'analyse prédictive.

Domaine de recherche :

Les activités et les projets de recherche du/de la titulaire s'inscriront dans les activités du Centre de recherches en Information et Communication de l'ULB (ReSIC), au sein duquel il/elle contribuera à développer une équipe de recherche spécialisée dans les domaines précités.

Objectifs pédagogiques et scientifiques :

Tant dans sa pratique d'enseignement que de recherche, le/la titulaire veillera à intégrer réflexion théorique et analyse des pratiques de terrain. Il/Elle développera ses activités pédagogiques tant en Bachelier qu'en Master. Il/Elle manifestera une capacité à animer une équipe pédagogique (notamment dans la gestion du Bachelier en Information et Communication et/ou du Master en Communication).

Le/La candidat(e) retenu(e) sera invité(e) à postuler à un grant de l'European Research Council (ERC) ainsi qu'à tout appel à crédits ou projets extérieurs à l'Université (FNRS, régions, Europe...) lui permettant de développer ses recherches. A cet effet il/elle bénéficiera du soutien du Département Recherche de l'ULB.

Cours repris dans la charge au moment du recrutement :

Le/La titulaire sera amené(e) à prendre en charge certains enseignements du Bachelier en Information et Communication et du Master en Communication. Il/Elle sera invité(e) à proposer des enseignements en lien avec ses travaux de recherche.

Le contenu de la charge d'enseignement pourra être réexaminé à terme régulier.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Président du Département, M. Seth van Hooland (à l'adresse: Dep.SIC.LTC@ulb.ac.be).

Titre requis

Docteur à thèse de préférence en Information et Communication, Informatique, Statistique, Mathématique ou Économie.

Compétences requises

- Vous avez une ancienneté scientifique de 4 années minimum au moment de l'engagement.
- Vous pouvez faire état d'une expérience post-doctorale et d'un excellent dossier scientifique.
- Si vous avez effectué une mobilité en dehors de l'institution où a été réalisé votre doctorat (durant la période doctorale ou après), ce sera pris en compte lors de l'évaluation de votre dossier.
- Si vous ne parlez pas couramment la langue française (niveau C1), une période d'adaptation peut vous être accordée, mais vous devrez être capable d'enseigner en français à la fin de la troisième année suivant votre nomination.
- Les candidat(e)s feront état d'une connaissance approfondie des enjeux et mutations de la communication numérique, ce dont attesteront leur parcours scientifique et leurs publications. Ils/elles feront preuve d'une expérience d'enseignement au niveau supérieur et/ou universitaire, et d'excellentes qualités pédagogiques. Ils/elles feront montre d'un sens de l'initiative et de l'entreprise, ainsi que d'une capacité à travailler en équipe. Ils/elles seront en mesure de coordonner des activités pédagogiques destinées à un nombre important d'étudiants, tout en gérant et développant des programmes d'études. Une expérience professionnelle dans le domaine de la communication numérique constitue un atout.

Intéressé-e ?

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. Seth van Hooland (à l'adresse: Dep.SIC.LTC@ulb.ac.be).

Le dossier de candidature doit être transmis sous format électronique, via l'envoi d'un mail unique adressé au Rectorat de l'Université libre de Bruxelles (à l'adresse recteur@ulb.ac.be) et au Décanat de la Faculté à l'adresse suivante : doyen.LTC@ulb.ac.be.

Il contiendra les pièces suivantes :

- une lettre de motivation
- un Curriculum vitae, comprenant une liste des publications (un canevas type peut être téléchargé via le site internet : <http://www.ulb.ac.be/tools/CV-type.rtf>)
- les attestations des prestations antérieures permettant de justifier une ancienneté scientifique de 4 ans
- un rapport de 7000 signes (ou 4 pages) environ sur les activités de recherche et un projet de recherche, en ce compris l'insertion envisagée au sein des équipes de recherche de l'ULB
- un dossier d'enseignement comprenant un rapport de 7000 signes (ou 4 pages) environ sur les activités d'enseignement antérieures et un projet d'enseignement pour les 5 premières années du mandat, qui s'intègre de manière cohérente dans la vision de l'entité de rattachement et dans les profils d'enseignements des filières de formation auxquelles le candidat devra contribuer
- une note sur les réalisations et projets internationaux (4 pages maximum)
- les noms et adresses mail de contact de cinq personnes de référence susceptibles d'être contactées par les organes chargés d'évaluer les dossiers, en veillant à l'équilibre des genres. Ces personnes ne peuvent être en conflit d'intérêt en raison de liens familiaux ou affectifs.

La nomination, dans le cadre académique de l'ULB, se fait au rang de premier assistant si le/la candidat.e est Docteur.e à thèse depuis moins de huit ans (au 1er octobre de l'année de la nomination). Si le/la candidat.e est Docteur.e à thèse depuis au moins huit ans, au 1er octobre de l'année de la nomination, la nomination se fait au rang de chargé de cours. Dès leur nomination, les membres du corps académique sont autorisé.e.s à porter, à titre honorifique, le qualificatif de professeur.e.

En postulant, les candidat.e-s confirment avoir pris connaissance des informations complémentaires et des règlements applicables aux membres du corps scientifique disponibles sur notre site à l'adresse <http://www.ulb.ac.be/emploi/academique.html>.